



*Concevoir et promouvoir la nouvelle norme
de soins en matière de retraitement stérile^{MC}*

Rapport trimestriel 2017

Juillet, août, septembre

Table des matières

Message du président et chef de la direction _____	1
Survol _____	3
Objectifs 2017 et 2018 _____	11
Rapport de gestion _____	13
Informations prospectives _____	13
Sommaire des résultats _____	14
Analyse des résultats _____	15
Mesures financières non normalisées selon les IFRS _____	16
Analyse de la situation financière _____	19
Analyse des flux de trésorerie _____	21
Sommaire des résultats trimestriels _____	21
Information sectorielle _____	22
Arrangement hors bilan _____	22
Divulgence additionnelle – Actifs d’impôts différés non comptabilisés _____	22
Instruments financiers _____	22
Ressources financières _____	22
Méthodes comptables _____	23
Facteurs de risque _____	23
Contrôles et procédures de communication de l’information et contrôles internes à l’égard de l’information financière _____	23
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS NON AUDITÉS _____	24
États consolidés des résultats et du résultat global intermédiaires condensés _____	25
États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires condensés _____	26
États consolidés de la situation financière intermédiaire condensés _____	27
Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires condensés _____	28
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés _____	29

Message du président et chef de la direction

Chers actionnaires,

Au cours du troisième trimestre de 2017, TSO₃ a assemblé et expédié à son distributeur Getinge 44 stérilisateur STERIZONE[®] VP4. Jusqu'à maintenant en 2017, TSO₃ a expédié 120 stérilisateur à Getinge et tout indique qu'elle rencontrera le carnet de commande de 2017 avec lequel elle a débuté l'année.

Il y a actuellement 50 stérilisateur en place dans les établissements de nos usagers. Ils ont tous été installés à l'exception de quelques-uns. Ensemble, avec notre partenaire de distribution, nous continuons de bâtir une liste importante de centres médicaux qui utilisent notre produit et qui expérimentent notre proposition unique à valeur ajoutée. Le carnet d'expéditions futures continue d'augmenter ayant comme résultant une anticipation d'un total de 70 expéditions à nos usagers d'ici la fin de l'année. Conséquemment, TSO₃ augmente ses ressources en soutien à ces installations et ces activités de démarrage.

Tel que mentionné, au cours du trimestre, nous avons reçu des questions de la part des autorités réglementaires américaines concernant notre demande d'inclusion des duodénoscopes pour renforcer nos revendications d'usage de nos stérilisateur. Les questions soulèvent des préoccupations concernant les pratiques de désinfection de haut niveau déjà établies et demandent à ce que TSO₃ effectue un nombre limité d'essais pour documenter l'impact de l'utilisation de notre stérilisateur sur des « particularités représentant des défis » faisant partie de la conception de certains endoscopes. Ce travail est bien amorcé et au moment d'écrire cette lettre, le tout suit son rythme pour que nous soyons en mesure de répondre aux autorités d'ici la fin novembre.

Séparément, au cours du trimestre une présentation historique a été offerte lors du *World Federation for Hospital Sterilisation Sciences* (WFHSS) qui a eu lieu à Bonn en Allemagne. La présentation portait spécifiquement sur la stérilisation des duodénoscopes en utilisant le stérilisateur STERIZONE[®] VP4. C'était la première fois que des données de tests étaient présentées uniquement sur la technologie de pointe de TSO₃. Les résultats initiaux sont positifs et nous avons hâte d'accéder à des données additionnelles lorsqu'elles seront disponibles. Depuis cette présentation, au moins un autre hôpital au Canada a débuté la stérilisation dite « terminale » de ses endoscopes et d'autres hôpitaux sont en train de planifier la même chose.

De plus, cet automne, un organisme de normalisation, l'*Association for the Advancement of Medical Instrumentation* (AAMI), soutenait une discussion sur la transition des normes de retraitement de leur pratique courante de désinfection de haut niveau à celle de la stérilisation dite « terminale ». La preuve semble incomparable en appui d'une norme plus élevée de retraitement et nous croyons fermement que notre technologie est essentielle à cette discussion. Relativement à cette discussion de l'industrie, un article intitulé « *A new method to sterilize multichannel flexible colonoscopes* » a paru dans l'édition d'automne du Journal canadien du contrôle des infections.

2017 continue d'être une année de croissance, la Société a atteint sa capacité d'assemblage à son installation en moins de deux ans. En ce sens, nous anticipons avoir une nouvelle installation d'assemblage en Caroline du Sud en complément à notre usine de Québec. Au cours de la deuxième moitié de 2018, nous croyons que nos opérations dans nos installations d'assemblage combinées seront en position d'effectuer les livraisons de stérilisateur à Getinge, à un rythme plus élevé que nos capacités actuelles et, au total, pour un nombre d'unités plus élevé qu'en 2017.

Au cours des dernières années, la Société a poursuivi ses efforts en R-D en vue d'un nouveau stérilisateur « 80L ». Compte tenu des ressources dont nous disposons et des opportunités, la Société a décidé de commencer en incorporant les améliorations identifiées dans le stérilisateur 80L au sein du stérilisateur STERIZONE[®] VP4. TSO₃ et Getinge ont discuté de ces améliorations qui feront en sorte que les installations seront plus rapides et faciles et nous planifions offrir ce produit amélioré à partir de nos installations au cours de la deuxième moitié de 2018. Entretemps, TSO₃ planifie d'adapter, à un certain

coût, l'inventaire présentement chez Getinge car ces améliorations ont été délibérément conçues pour s'intégrer à la version actuelle du stérilisateur.

Getinge a annoncé récemment un autre changement organisationnel. TSO₃ a rencontré le nouveau chef de la commercialisation mondiale ainsi que le président de la division des procédures chirurgicales pour discuter des plans à venir. Bien qu'il y ait encore place à l'amélioration, nous avons vu des résultats tangibles dans les livraisons de notre stérilisateur par rapport à où nous sommes aujourd'hui. Ce ne sont pas toutes les conditions énoncées dans l'entente Getinge qui ont été rencontrées par Getinge, incluant atteindre les quantités minimales commandées à l'origine, mais la Société a décidé à ce moment de travailler avec Getinge selon les objectifs mutuels entre les parties. Nous avons établi avec Getinge que la productivité augmente avec l'appui de TSO₃. La Société prévoit donc engager immédiatement plus de ressources en vente, en personnel clinique et en soutien technique pour aider Getinge à augmenter les ventes au-delà du niveau actuel. De plus, ces ressources seront mises à profit pour développer davantage nos activités émergentes en gastro-entérologie (GI).

En résumé, nous restons déterminé afin d'assurer une demande pour nos produits au sein du département de retraitement stérile des hôpitaux et à développer le marché pour les applications GI. Des progrès significatifs ont été réalisés, et nous multiplions nos efforts pour une acceptation accélérée à court terme. Présentement, nous prévoyons utiliser nos liquidités existantes pour financer ces diverses initiatives.

Comme toujours l'appui de l'équipe de TSO₃, du Conseil d'administration et de nos actionnaires est apprécié.



R.M. (Ric) Rumble

Survol

Description générale

TSO₃ inc. (« TSO₃ » ou la « Société ») a été fondée en juin 1998 dans la ville de Québec, Canada et emploie 75 personnes au 30 septembre 2017. Les activités de la Société comprennent la vente, la production, la maintenance, la recherche, le développement, l'octroi de licences de procédés de stérilisation ainsi que les accessoires et les produits consommables connexes pour les instruments médicaux sensibles à la chaleur et à l'humidité. La Société développe des produits pour les centres de stérilisation en milieu hospitalier qui offrent une solution de remplacement avantageuse aux autres méthodes de stérilisation à basse température et de désinfection de haut niveau couramment utilisées. TSO₃ offre aussi des services d'entretien des équipements de stérilisation et des tests de compatibilité des instruments médicaux avec ces mêmes procédés.

TSO₃ Corporation, filiale située en Caroline du Sud et incorporée en 2015 est entièrement détenue par TSO₃ inc., et a été établie pour répondre aux besoins des clients américains. Les États-Unis représentent approximativement 40 % du marché mondial en équipement de stérilisation à basse température. Cet emplacement aux États-Unis est utilisé pour l'administration, l'ingénierie, l'entreposage, la distribution de pièces et de produits consommables, de service de laboratoire, de petits assemblages ainsi que pour offrir le service à la clientèle et la formation aux clients américains.

La technologie

Le principal produit de TSO₃ est le stérilisateur STERIZONE[®] VP4. Le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 est un stérilisateur à basse température utilisant deux agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène vaporisé (H₂O₂) et l'ozone (O₃). Il s'agit de l'évolution du stérilisateur STERIZONE[®] 125L+ de la Société initialement autorisé par Santé Canada en 2009, le marquage CE en 2010 et pour lequel, subséquemment, la Société a vendu un nombre d'unités au Canada. Ces premières unités ont été en opération continue pendant un certain nombre d'années.

En décembre 2014, TSO₃ a atteint un jalon important lorsque son stérilisateur STERIZONE[®] VP4 a reçu l'autorisation 510(k) de la *Food and Drug Administration* (FDA). En octobre 2015, le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 a reçu l'autorisation de Santé Canada (l'équivalent canadien de la FDA des États-Unis) de vendre le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 avec des revendications d'usage élargies relativement aux endoscopes flexibles à canaux multiples pour le marché canadien. Le 4 juillet 2016, TSO₃ annonçait que la FDA autorisait également les indications d'usage élargies de TSO₃ pour son stérilisateur STERIZONE[®] VP4 relativement à certains endoscopes flexibles à canaux multiples allant jusqu'à 3,5 mètres de longueur et quatre canaux ou moins.

L'autorisation des revendications supplémentaires représente un tout nouveau niveau de protection pour les patients contre le retraitement inefficace d'instruments résultant de l'utilisation de systèmes de désinfection moins efficaces, particulièrement pour les endoscopes flexibles. Ces revendications d'usage élargies démontrent encore plus le leadership technologique de la Société - offrant une meilleure protection pour les patients dans les applications où la stérilisation dite « terminale » n'était pas possible auparavant. Les indications d'usage élargies autorisées par la FDA montrent les capacités vraiment supérieures du système de stérilisation STERIZONE[®].

Le système de stérilisation STERIZONE[®] a maintenant atteint un certain nombre de premières dans l'industrie :

- Premier et le seul stérilisateur à deux agents stérilisants autorisé pour la vente par la FDA aux États-Unis ;
- Premier cycle unique approuvé aux États-Unis, en Europe et au Canada, pour un stérilisateur à basse température pouvant traiter une charge jusqu'à 75 lb d'instrumentation générale, d'endoscopes flexibles à simples canaux et d'instruments rigides et semi-rigides à canaux;

- Premier stérilisateur à basse température validé et autorisé aux États-Unis, en Europe et au Canada pour stériliser les endoscopes à canaux multiples (avec quatre canaux ou moins) allant jusqu'à 3,5 mètres de longueur tels que les vidéo-colonoscopes et les gastroscopes ainsi que les duodénoscopes en Europe et au Canada ;
- Premier stérilisateur validé et autorisé à stériliser de façon dite « terminale » les duodénoscopes (Canada et Europe) ;
- Premier stérilisateur à basse température ayant un *système dynamique de diffusion de l'agent stérilisant^{MC}* qui s'adapte à la charge ;
- Premier cycle de stérilisation documenté validant la micro-condensation ;
- Premier dispositif d'épreuve avec indicateur biologique résistant au premier demi-cycle.

Puisque ces technologies et ces revendications sont uniques dans l'industrie et significativement supérieures aux technologies actuelles, le système de stérilisation STERIZONE[®] peut améliorer considérablement l'efficacité, les coûts, la réduction des risques et un plus grand rendement dans les centrales de stérilisation des hôpitaux.

Les technologies de TSO₃ permettent également une première dans l'industrie quant à la stérilisation dite « terminale » d'instruments médicaux complexes, tels que les colonoscopes, les gastroscopes et les autres endoscopes flexibles à canaux multiples qui, auparavant, pouvaient seulement être retraités par un moyen moins efficace connu sous le nom de « désinfection de haut niveau ». La stérilisation à basse température avec le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 offre une solution plus efficace que la désinfection puisqu'il s'agit d'un procédé exclusif de physique et de chimie qui détruit tous les types d'organismes microbiologiques incluant les spores bactériennes.

Les revendications d'usage élargies, maintenant approuvées pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4, correspondent aux exigences de plus en plus élevées des autorités réglementaires sur le retraitement des instruments médicaux, en particulier pour les colonoscopes et les autres instruments médicaux complexes utilisés lors d'interventions chirurgicales micro-invasives (MIS) et endoscopiques. La majorité de ces préoccupations provient de la transmission d'un patient à l'autre de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques qui ne sont pas détruites par la désinfection de haut niveau. Des études publiées confirment les risques significatifs de transmission associés aux bactéries résistantes aux antibiotiques causant des lésions ou la mort chez les patients.

TSO₃ a recueilli des données de laboratoire validant que le stérilisateur STERIZONE[®] VP4, avec ses deux agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène et l'ozone, peut stériliser à maintes reprises plusieurs marques de duodénoscopes utilisés mondialement dans la plupart des procédures de cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique (CPRE). Cette percée arrive à un moment critique puisque l'utilisation de duodénoscopes est en croissance en plus de l'augmentation du nombre d'incidents indésirables liés à un retraitement inefficace. TSO₃ a actuellement l'autorisation pour les duodénoscopes sur les marchés canadien et européen et le 20 juillet 2017, la Société a déposé un 510(k) pour son stérilisateur STERIZONE[®] VP4 pour la stérilisation dite « terminale » des duodénoscopes aux États-Unis.

L'environnement d'affaires et les forces du marché

La stérilisation des dispositifs médicaux est essentielle pour s'assurer que les interventions chirurgicales produisent de bons résultats. L'utilisation d'instruments chirurgicaux non-stériles contribue à augmenter les taux d'infection et en retour, ces infections augmentent la durée du séjour du patient à l'hôpital, le coût des soins ainsi que le taux de mortalité.

La population mondiale vieillit et selon les Nations Unies, la croissance rapide du segment des 65 ans + devrait doubler entre 2010 et 2020 et ce vieillissement de la population devrait se traduire par une demande croissante de procédures et d'interventions chirurgicales impliquant des endoscopes et des chirurgies micro-invasives, et ainsi augmenter les demandes pour des méthodes efficaces de stérilisation

à haut débit pouvant retraiter de tels dispositifs, tels que les systèmes de stérilisation à basse température.

De nos jours, il n'est pas inhabituel que la stérilisation d'instruments médicaux s'effectue dans trois départements au sein des hôpitaux, soit la centrale de stérilisation (CS), l'aire sous-stérile du bloc opératoire (OR) et le service de gastroentérologie (GI).

Pourquoi la stérilisation à basse température

Bien que certains des instruments médicaux soient destinés à un usage unique, la majorité des instruments doit être stérilisée entre les interventions chirurgicales et, de ce fait, doit être compatible avec le procédé de stérilisation utilisé. Traditionnellement, la vapeur était utilisée pour stériliser les instruments chirurgicaux.

La gamme des instruments chirurgicaux d'aujourd'hui est très différente de celle d'autrefois. À l'heure actuelle, la tendance des interventions chirurgicales non-invasives (MIS) se maintient. Les instruments utilisés dans les MIS sont complexes, coûteux, fragiles et dans la plupart des cas, ne tolèrent pas la stérilisation à la vapeur. Ces instruments nécessitent une stérilisation à basse température dite « terminale ». Ces instruments en forte demande représentent un défi de taille pour la stérilisation et un investissement financier considérable pour les hôpitaux.

La désinfection est beaucoup moins efficace que la stérilisation, car elle ne tue pas nécessairement tous les micro-organismes nuisibles, particulièrement les spores bactériennes. La stérilisation à basse température offre une solution plus efficace puisqu'il s'agit d'un procédé physique et chimique exclusif qui détruit complètement tous les types d'organismes microbiologiques avec un niveau d'assurance de la stérilité de 10^{-6} (NAS⁻⁶).

L'environnement concurrentiel

La Société évolue dans une industrie caractérisée à la fois par des entreprises régionales et des multinationales qui mettent en marché des technologies de stérilisation, tels que Getinge AB, la Corporation STERIS, Johnson & Johnson, la Compagnie 3M, Cantel Medical Inc., Olympus Corporation, Custom Ultrasonics Inc. et Belimed AG.

Les méthodes de stérilisation à basse température à la vapeur les plus utilisées actuellement sont les systèmes de stérilisation au peroxyde d'hydrogène (H₂O₂). Ces méthodes offrent une stérilisation dite « terminale », ce qui signifie que les instruments sont emballés et par le fait même demeurent stériles jusqu'à ce qu'ils soient déballés sur les lieux de la chirurgie. Les méthodes actuelles de stérilisation au peroxyde d'hydrogène sont rapides, mais très coûteuses. Elles sont également limitées en matière d'efficacité et de capacité de chargement dues à leur configuration.

Une autre méthode jouant un rôle dans le sous-segment du retraitement à basse température est celle stérilisant à l'aide de produits chimiques liquides. Ce type de procédé est utilisé directement dans les salles d'opération et correspond à une méthode juste à temps qui vient compléter le traitement d'instruments stériles de la centrale de stérilisation. Le département de gastroentérologie est aussi un important utilisateur de la stérilisation au moyen de produits chimiques liquides pour le retraitement des endoscopes. Ces systèmes sont sous un contrôle accru en raison de contamination croisée d'un patient à l'autre dû à de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques.

Chacune de ces méthodes de stérilisation offre des avantages pour les clients, mais aucune d'entre elles n'est une solution complète répondant à leurs besoins de retraitement rapide et à haut débit des instruments médicaux dispendieux et complexes. Les clients doivent acheter et entretenir un éventail de produits de manière à satisfaire leurs besoins quotidiens d'instruments stériles. La technologie de TSO₃ se rapproche d'une solution complète pour ses utilisateurs et les revendications d'usage élargies approuvées par la FDA montrent les capacités véritablement supérieures du système de stérilisation STERIZONE[®].

Affaires réglementaires

En mars 2016, la Société a reçu l'autorisation réglementaire 510(k) pour un modèle universel du stérilisateur STERIZONE[®] VP4. Le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 a été autorisé pour la commercialisation aux États-Unis en décembre 2014. La nouvelle autorisation permet à la Société de simplifier le processus d'assemblage et d'expédition autour d'une plate-forme unique du stérilisateur respectant les règlements mondiaux de conception électromécanique. La Société a maintenant harmonisé la production avec un seul modèle réduisant la complexité et les coûts liés aux stocks et améliorant l'efficacité et le rythme de la production.

Le 4 juillet 2016, TSO₃ a annoncé que la FDA avait approuvé les indications d'usage élargies de TSO₃ pour son stérilisateur STERIZONE[®] VP4 aussi relativement à certains endoscopes flexibles à canaux multiples jusqu'à 3,5 mètres de longueur et quatre canaux ou moins. L'autorisation réglementaire des revendications supplémentaires représente un tout nouveau niveau de protection pour les patients contre le retraitement inefficace d'instruments résultant de l'utilisation de systèmes de désinfection moins efficaces, particulièrement pour les endoscopes flexibles. Ces revendications d'usage élargies démontrent encore plus le leadership technologique de la Société - offrant une meilleure protection des patients dans les applications où la stérilisation dite « terminale » n'était pas possible auparavant.

Les revendications d'usage élargies maintenant approuvées pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 correspondent aux exigences de plus en plus élevées des autorités réglementaires sur le retraitement des dispositifs médicaux, en particulier pour les colonoscopes et les autres instruments médicaux complexes utilisés lors d'interventions chirurgicales micro-invasives. La désinfection est beaucoup moins efficace que la stérilisation, car elle ne tue pas nécessairement tous les micro-organismes nuisibles, en particulier les spores bactériennes. La stérilisation à basse température avec le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 offre une solution plus efficace, puisqu'il s'agit d'un procédé physique et chimique exclusif qui détruit complètement tous les types d'organismes microbiologiques avec un niveau d'assurance de la stérilité de 10^{-6} (NAS⁻⁶). De plus, les données que la Société a fournies à la FDA confirment que le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 peut stériliser des endoscopes flexibles à canaux multiples (jusqu'à un maximum de quatre canaux) ayant des lumières internes $\geq 1,45$ mm de diamètre interne et ≤ 3500 mm de longueur totale, et $\geq 1,2$ mm de diamètre interne et ≤ 1955 mm de longueur totale, qui sont généralement présents dans les vidéo-coloscopes et les gastroscopes – une première dans l'industrie pour n'importe lequel des procédés de stérilisation d'instruments médicaux.

Le 20 juillet 2017, la Société a annoncé qu'elle a déposé auprès des autorités américaines une demande d'autorisation 510(k) pour son stérilisateur STERIZONE[®] VP4 pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes utilisés dans les procédures CPRE. Advenant l'autorisation de cette revendication, le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 de TSO₃ deviendrait la première et seule technologie de stérilisateur validée aux États-Unis avec une revendication approuvée pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes.

Le dépôt de la Société est appuyé par des résultats de laboratoire confirmant que le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 avec ses agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène et l'ozone, peut stériliser de façon terminale les endoscopes flexibles à canaux multiples avec mécanisme élévateur (vidéo-duodéno-scope). Advenant l'autorisation, la revendication équivaldra aux revendications existantes déjà obtenues par la Société pour le Canada et l'Europe.

Le 7 septembre 2017, la Société a annoncé que le deuxième plus important hôpital au Canada a complété l'installation de plusieurs stérilisateur STERIZONE[®] VP4 et qu'il emploie maintenant ces stérilisateur pour stériliser les duodénoscopes utilisés sur les patients lors de procédures CPRE. TSO₃ a également annoncé qu'elle a complété avec succès une inspection de conformité du système qualité réalisée par les autorités réglementaires américaines. La Société a passé l'inspection sans aucune constatation – ce qui est considérable étant donné l'expansion récente de la Société. La Société poursuit son programme d'amélioration continue quant à sa conformité réglementaire. Ce programme qui a d'ailleurs été salué par les autorités réglementaires.

Le 27 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle a reçu une communication de la part des autorités réglementaires américaines concernant sa demande de revendications d'usage élargies pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 en lien avec la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes. Dans leur communication, les autorités réglementaires américaines ont demandé à la Société de clarifier certains aspects concernant l'étiquetage proposé relativement au retraitement de duodénoscopes utilisant le stérilisateur STERIZONE[®] VP4. De plus, prenant acte de récents enjeux relatifs aux endoscopes CPRE, les autorités ont également demandé la tenue d'essais précis pour documenter ce qu'ils décrivent comme constituant des « particularités représentant des défis » des dispositifs énumérés, ce qui comprend des essais concernant l'intégrité du joint d'adhésif situé à l'embout distal des duodénoscopes après le processus de stérilisation. La Société prépare une réponse à l'intention des autorités abordant les questions spécifiques ainsi qu'un plan d'action pour commentaires s'il y a lieu. La Société a l'intention de fournir une réponse complète avant l'expiration du délai de 180 jours qui lui est accordé par les autorités réglementaires.

Activités commerciales

Le 25 novembre 2015, TSO₃ et *Getinge Infection Control AB* («Getinge»), un leader international en solutions de contrôle des infections, ont conclu une entente (« entente Getinge ») accordant à Getinge pour une période de cinq ans, les droits exclusifs de distribution mondiale pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 de TSO₃ en échange de 7,5 millions \$ en plus des garanties de minimums de performance. Getinge devrait avoir le droit de prolonger l'entente pour une période additionnelle de cinq ans si les achats de Getinge lors de la cinquième année de l'entente excèdent 130 % des minimums de performance pour cette année.

En lien avec l'entente Getinge, TSO₃ a reçu des commandes initiales de Getinge en décembre 2015 et a expédié 110 stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 ainsi que les accessoires connexes au cours de 2016. Ces expéditions fournissent des stérilisateurs à Getinge pour vente aux utilisateurs et permettent à la Société d'établir un volume de production plus élevé, des capacités de production, des méthodologies d'achat et de structurer la chaîne d'approvisionnement. Tout au long de 2016, la Société a produit et expédié ces 110 unités, a réussi une réduction de coûts et a trouvé d'autres opportunités pour améliorer ces coûts. En décembre 2016, TSO₃ a annoncé qu'elle avait reçu une commande pour un nombre significatif de stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 pour 2017 - encore une fois offrant à la Société un degré de prévisibilité des opérations et de la chaîne d'approvisionnement pour 2017. La Société a expédié 44 stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 additionnels à Getinge au cours du troisième trimestre de 2017 dans le cadre de la réalisation partielle contractuelle pour ces commandes, pour un total jusqu'à maintenant de 120 stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 au 30 septembre 2017.

Les exigences de performance de l'entente Getinge sont pluriannuelles et basées sur une formule de quantité minimale d'unités expédiées, avec des engagements annuels minimums atteignant plus de 10 % de la valeur annuelle du marché existant mondial annuel de remplacement d'ici la fin des cinq premières années de l'entente. La Société doit aussi maintenir la capacité de fabriquer un certain nombre d'unités pour être en mesure de rencontrer les commandes faites par Getinge selon l'entente. Selon l'entente Getinge, les ventes du stérilisateur STERIZONE[®] VP4 sont effectuées en dollar US à Getinge, seul client de la Société, tant que l'entente est en vigueur. La Société comptabilise les revenus quand elle vend ses stérilisateurs à Getinge. Getinge reçoit également du support technique continu de TSO₃ faisant partie de l'entente.

Getinge doit fournir une commande d'achat visant un nombre d'unités établi selon des engagements minimums annuels. Dans l'éventualité où Getinge n'arrive pas à respecter ces minimums annuels ou d'autres engagements significatifs énoncés dans l'entente Getinge, TSO₃ peut décider d'envoyer un avis de manquement à Getinge, ce qui permettrait à Getinge d'avoir une période de grâce de 90 jours avant que TSO₃ puisse décider de mettre un terme à l'entente. Dans l'éventualité d'une telle résiliation par TSO₃, Getinge perdrait ses droits à titre de revenus de licence et ses autres droits selon l'entente, et le seul recours que la Société aurait contre Getinge serait de retenir en totalité les 7,5 millions \$ de paiement de frais de licence fait par Getinge lorsque l'entente Getinge a été conclue et de demander à Getinge d'accepter les livraisons et de payer pour les unités selon les commandes d'achats en cours.

L'entente Getinge contient également des dispositions de résiliation en faveur de Getinge si TSO₃ se retrouvait en situation de violation significative menant à une période de grâce de 90 jours ou en d'autres circonstances comme un changement de contrôle de la Société. Dans l'éventualité d'une telle résiliation par Getinge, la Société pourrait payer une indemnité de résiliation de l'entente avec Getinge équivalant à un montant égal ou supérieur à: (i) cinq millions de dollars US ou deux fois les revenus des produits des douze mois précédents pour une fin au cours de la première ou la deuxième année de l'entente, (ii) sept millions cinq cent mille dollars US ou une fois et demi les revenus des produits pour les douze mois précédents pour une fin au cours de la troisième année de l'entente, ou (iii) dix millions de dollars US ou une fois les revenus des produits pour les douze derniers mois précédents la quatrième ou cinquième année de l'entente.

Le partenariat exclusif avec un fournisseur mondial de haut niveau de services et de dispositifs de contrôle des infections représente une approbation du système de stérilisation STERIZONE[®] pour stériliser les charges les plus difficiles et les dispositifs complexes utilisés dans les soins de santé d'aujourd'hui. Getinge, avec l'appui de TSO₃, vend et installe les stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 dans les hôpitaux américains et les commentaires initiaux des utilisateurs sont très positifs.

Entente de partenariat stratégique

Au cours de 2016, TSO₃ est également entrée en partenariat avec un certain nombre d'institutions importantes en soins de santé sous son programme de partenariat stratégique – un programme où les institutions de soins de santé travaillent en collaboration avec TSO₃ pour étudier l'impact de l'évolution de la technologie de la Société dans l'industrie sur les pratiques traditionnelles de stérilisation de même que sur les procédés afin de permettre la stérilisation dite « terminale » des endoscopes flexibles à canaux multiples. Des ententes ont été signées avec *The Mount Sinai Hospital of New York*, *the Highland Hospital of Rochester, NY*, faisant partie du *UR Medicine (the University of Rochester's clinical enterprise)*, *le Medical University of South Carolina* et l'hôpital général de Vancouver au Canada.

Financement de la chaîne d'approvisionnement

En décembre 2016, TSO₃ a obtenu l'accès à un programme automatique d'affacturage des comptes débiteurs grâce à un effort conjoint avec Getinge et un partenaire bancaire mondial de Getinge. Ce programme fournit un instrument simple et peu coûteux à Getinge et TSO₃ facilitant le financement du fonds de roulement. Dans le cadre de ce programme, TSO₃ peut à tout moment affacturer (vendre à la banque) jusqu'à 100 % des comptes débiteurs en suspens que Getinge comptabilise au programme en échange d'un faible escompte.

La presque totalité des revenus et des comptes débiteurs de TSO₃ proviennent de Getinge. Sous cette structure, Getinge bénéficie d'une période de paiement de 90 jours suivant la date de facturation contrairement aux termes standards de 45 jours. Il n'y a aucun frais d'ouverture bancaire associé à ce programme et il est à l'entière discrétion de TSO₃ de procéder ou non à l'affacturage des comptes débiteurs comptabilisés au programme.

TSO₃ a utilisé ce programme au cours de la période de neuf mois de 2017.

Expansion européenne

Getinge a continué le lancement commercial du stérilisateur STERIZONE[®] VP4 en Europe au cours des neuf premiers mois de 2017. Du personnel clé en ventes et marketing a été engagé par Getinge et des sessions de formation ont eu lieu.

En 2016, en appui au lancement commercial en Europe au cours du premier trimestre de 2017, TSO₃ a complété le développement d'une option de double porte, ou de « pass-through » pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4. Il est hautement souhaitable d'avoir des systèmes « pass-through » dans certains départements de stérilisation où un mur sépare le sale du propre et le propre de l'inventaire stérile – une approche favorisée par plusieurs hôpitaux européens. Même si l'option de double porte est moins

populaire aux États-Unis, la Société prévoit poursuivre dans le cours normal les démarches pour recevoir l'autorisation de vendre ce produit aux États-Unis.

En plus de compléter le développement de l'option de double porte, la Société a débuté des études en France dans le but d'obtenir des revendications sur l'inactivation des prions pour ce marché. Les prions sont impliqués dans des maladies telles que des encéphalopathies spongiformes transmissibles qui causent l'ESB, souvent appelé « maladie de la vache folle ». TSO₃ effectue des tests en utilisant le « protocole standard de prions » (PSP), un protocole établi par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), anciennement dénommé l'Afssaps. Les premières études menées en France indiquent que le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 est efficace dans des conditions *in vitro*. L'étude s'étend maintenant pour inclure des tests supplémentaires *in vitro* et *in vivo*. Les revendications pour l'inactivation des prions sont nécessaires pour le marché français lorsque des dispositifs médicaux sont utilisés dans des opérations à « haut risque » telles que des procédures neurologiques et ophtalmologiques.

Propriété intellectuelle

Compte tenu du temps et des investissements requis pour développer de nouveaux produits et pour obtenir l'autorisation de les commercialiser, la Société accorde beaucoup d'importance à la protection de ses résultats de recherche, de ses secrets commerciaux et de sa technologie. Au 30 septembre 2017, TSO₃ avait 103 brevets délivrés ou demandes de brevet en instance à travers le monde dont 47 directement en lien avec le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 et la technologie de la Société. TSO₃ s'appuie sur une combinaison de brevets, de lois, de secrets commerciaux, d'ententes de non divulgation et de dispositions contractuelles diverses pour protéger sa technologie exclusive. Rien ne peut toutefois garantir que les mesures de protection prises par TSO₃ seront exécutoires ou suffisantes pour empêcher l'appropriation illicite de sa technologie ou la mise au point par des tiers de la même technologie ou d'une technologie semblable.

TSO₃ a déposé le 29 septembre 2010 des demandes de brevets pour ses innovations technologiques relatives à des méthodes et des systèmes de stérilisation au peroxyde d'hydrogène seulement et au peroxyde d'hydrogène et à l'ozone en vue de protéger ses innovations aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays incluant le Japon.

Lors du premier trimestre de 2013, et en 2015, TSO₃ a déposé un certain nombre de demandes de brevets divisionnaires dans chacun des pays mentionnés précédemment en vue d'obtenir une protection pour la plupart des concepts inventifs individuels décrits dans la demande de brevet originale. Plusieurs brevets couvrant la technologie intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] ont maintenant été délivrés, tandis que les autres demandes sont encore en instance.

En septembre 2014, TSO₃ a déposé une nouvelle demande de brevet internationale sur ses méthodes novatrices pour instruments et accessoires chirurgicaux afin d'améliorer encore la compatibilité sous différentes conditions de charge.

En 2015, l'Office des brevets des États-Unis et le Bureau canadien des brevets ont chacun accordé à la Société un premier brevet couvrant un aspect fondamental de la technologie intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] de TSO₃. Également en 2015, six brevets additionnels ont été délivrés au Japon (sept brevets délivrés) tandis que l'Office européen des brevets a fait part de sa décision d'accorder deux brevets supplémentaires (sept brevets délivrés et en vigueur dans plus de 13 pays d'Europe).

À la fin de l'année 2015, TSO₃ a en outre déposé de nouvelles demandes de brevets à l'international et aux États-Unis et relativement à des indicateurs biologiques (BI) utilisés pour surveiller l'efficacité d'un procédé de stérilisation.

En 2016, l'Office des brevets des États-Unis a accordé à la Société six brevets additionnels couvrant des aspects fondamentaux de la technologie et pour la plupart utilisés dans le stérilisateur STERIZONE[®] VP4.

Aussi en 2016 :

- TSO₃ a déposé de nouvelles demandes de brevet divisionnaires couvrant des aspects critiques supplémentaires de la technologie de TSO₃ aux États-Unis et en Europe afin de renforcer encore la protection par brevet du système de stérilisation STERIZONE[®].
- Un premier brevet portant sur la technologie intégrée dans le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 a été accordé au Mexique et permet ainsi d'étendre la couverture géographique de la protection par brevets de la Société.
- Une demande de brevet internationale déposée antérieurement sur des méthodes innovantes pour améliorer encore la compatibilité sous différentes conditions de charge est maintenant entrée dans la phase nationale dans plusieurs pays, y compris les États-Unis.

Au cours du premier trimestre de 2017, la Société a été avisée par le Bureau canadien des brevets de sa décision d'accorder un second et un troisième brevet couvrant des aspects importants de la technologie de TSO₃ tandis qu'un second brevet a été délivré au Mexique.

En relation avec la demande de brevet internationale déposée en 2015 relative à des indicateurs biologiques (BI) utilisés pour surveiller l'efficacité d'un procédé de stérilisation, la Société a reçu un rapport d'examen international préliminaire qui conclut que toutes les revendications soumises sont considérées brevetables.

Au cours du second trimestre de 2017:

- Le Bureau des Brevets du Japon a délivré à la Société un huitième brevet couvrant un aspect important supplémentaire de la technologie de TSO₃ afin de renforcer encore la protection par brevet du système de stérilisation STERIZONE[®];
- Un troisième brevet portant sur un aspect fondamental de la technologie de TSO₃ intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] a été accordé au Mexique;
- Un premier brevet portant sur un autre aspect fondamental de la technologie de TSO₃ intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] a été accordé à la Société en Corée du Sud, permettant ainsi d'étendre la couverture géographique de la protection par brevets de la Société;
- Le Bureau canadien des brevets a accordé à la Société un quatrième brevet qui porte sur un aspect important de la technologie intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] de TSO₃;
- Le Bureau des brevets d'Afrique du Sud a délivré à la Société un premier brevet portant sur des méthodes innovantes pour améliorer encore la compatibilité sous différentes conditions de charge;
- Une demande de brevet internationale déposée antérieurement sur des indicateurs biologiques (BI) utilisés pour surveiller l'efficacité d'un procédé de stérilisation est maintenant entrée dans la phase nationale dans plusieurs pays.

Au cours du troisième trimestre de 2017:

- L'Office des brevets des États-Unis a accordé à la Société un huitième brevet portant sur un aspect additionnel critique de la technologie intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE[®] de TSO₃;
- Un cinquième brevet couvrant un aspect important de la technologie de TSO₃ a été accordé à la Société par le Bureau des brevets du Canada;
- La Société a également été avisée par le Bureau des brevets de Corée du Sud de sa décision d'accorder quatre brevets additionnels couvrant des aspects importants de la technologie de TSO₃, et pour la plupart utilisés dans le système de stérilisation STERIZONE[®];
- Un quatrième et un cinquième brevet additionnel couvrant des aspects importants de la technologie de TSO₃ ont également été délivrés au Mexique.

D'autres demandes de brevets sont toujours en instance aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le *système dynamique de diffusion de l'agent stérilisant^{MC}* de TSO₃ fait partie intégrante de la différenciation de ses produits et sa protection améliore la valeur intrinsèque de la Société.

Les marques de commerce sont des éléments d'actifs important de la Société. La marque STERIZONE[®] est une marque de commerce enregistrée de TSO₃ aux États-Unis, au Canada et en Europe, tandis que la marque de commerce STERIZONE TECHNOLOGY[®] est enregistrée au nom de TSO₃ dans pas moins de 43 pays.

Objectifs 2017 et 2018

En 2017 and 2018, TSO₃ continuera à concentrer ses ressources pour aider TSO₃ et Getinge à rencontrer ses objectifs. Bien que ce ne sont pas toutes les conditions énoncées dans l'entente Getinge qui ont été rencontrées par Getinge, incluant atteindre les quantités minimales commandées à l'origine, mais la Société a décidé à ce moment de travailler avec Getinge selon les objectifs mutuels. À cette fin, TSO₃ planifie modérément de développer ses efforts de commercialisation et de service en appui à Getinge pour faciliter les futures ventes, installations et service aux usagers. La Société planifie de mener des formations et des réunions de ventes additionnelles et investira davantage dans les efforts de vente et de marketing en soutien au déploiement des stérilisateur STERIZONE[®] VP4 dans le marché traditionnel de la stérilisation à basse température aux États-Unis et en Europe. La Société continuera à travailler en collaboration avec Getinge en préparant le lancement commercial auprès des marchés internationaux ciblés.

De plus, la Société continuera d'utiliser ses laboratoires à Québec et en Caroline du Sud en appui à ses services de tests de compatibilité des instruments traditionnels et des endoscopes ainsi que du développement de nouveaux produits. De tels efforts aideront la Société à montrer aux manufacturiers, à Getinge et aux hôpitaux l'impact que ses technologies peuvent avoir sur les équipements médicaux, le retraitement efficace, l'efficacité, le rendement et la simplicité de la stérilisation dite « terminale » des endoscopes.

La Société s'attend à des demandes supplémentaires pour des produits consommables, des garanties et des activités liées au service à la clientèle puisque plus de stérilisateur STERIZONE[®] VP4 de la Société seront installés dans les hôpitaux et autres centres médicaux. La Société continuera d'élargir sa production de produits consommables et ses capacités d'expédition au Canada, aux États-Unis et en Europe.

La Société continuera à poursuivre sa demande d'autorisation 510(k) auprès des autorités américaines pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes utilisés dans les procédures CPRE. Advenant l'autorisation de cette revendication, le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 de TSO₃ deviendrait la première et seule technologie de stérilisateur validée aux États-Unis avec une revendication approuvée pour la

stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes. Le dépôt de TSO₃ est appuyé par des essais de laboratoire confirmant que le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 avec ses agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène et l'ozone, peut stériliser de façon dite « terminale » les endoscopes flexibles à canaux multiples avec mécanisme élévateur, (vidéo-duodéno-scope). Si reçu, une telle autorisation américaine équivaldrait aux revendications existantes déjà obtenues par la Société pour le Canada et l'Europe.

La Société planifie également d'avancer sur plusieurs initiatives de développement de produits et planifie de construire une nouvelle usine d'assemblage aux États-Unis en complément de notre usine au Canada. Au cours de la deuxième moitié de 2018, nous nous attendons à ce que nos opérations combinées d'assemblage soient en position d'effectuer les livraisons à Getinge à un rythme plus élevé que notre capacité actuelle, et au total plus d'unités que nous avons expédiées en 2017.

Au cours des années antérieures, la Société a continué d'investir dans le développement d'amélioration de produits. TSO₃ et Getinge ont discuté de ces améliorations qui feront en sorte que les installations seront plus rapides et faciles et nous planifions offrir ce produit amélioré à partir de nos installations au cours de la deuxième moitié de 2018. Entretemps, TSO₃ planifie d'adapter, à un certain coût, l'inventaire présentement chez Getinge car ces améliorations ont été délibérément conçues pour s'intégrer à la version actuelle du stérilisateur.

Nous prévoyons actuellement utiliser nos ressources monétaires pour financer les divers projets.

Rapport de gestion

Ce présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats et la situation financière consolidée de TSO₃ inc. pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2017 en comparaison avec les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2016. Cette information est datée du 6 novembre 2017 et doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités et les notes complémentaires. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars américains.

Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La Société se réfère occasionnellement à des mesures financières non normalisées selon les IFRS dans le rapport de gestion. Veuillez consulter la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus d'information.

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités, les notes complémentaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et de gestion des risques de TSO₃ et approuvés par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Une déclaration concernant l'information prospective est faite à la section suivante. Le lecteur devrait aussi consulter la section sur les facteurs de risque qui discute des risques et des incertitudes qui peuvent avoir une incidence négative importante sur la Société, ses résultats d'opération, ou sa situation financière, ainsi que sur un investissement dans les titres de la Société.

Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles dans sa notice annuelle et sous le profil d'émetteur de TSO₃ sur le site Internet SEDAR www.sedar.com ainsi que sur le site internet de TSO₃ www.tso3.com.

Informations prospectives

Certains énoncés contenus dans ce rapport et le rapport de gestion représentent des énoncés de nature prospective portant notamment sur des événements futurs ou sur le rendement ou les perspectives ou occasions d'affaires futurs de la Société et sur le développement de produits. Exception faite de ceux portant sur des faits historiques, tous les énoncés peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'accompagnent fréquemment, mais non systématiquement, de termes tels que « rechercher », « anticiper », « planifier », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « faire », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « intention », « entendre », « pourrait », « devrait », « croire » et autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se matérialiseront. Ces énoncés sont établis en date du présent document. Ces énoncés se basent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment celles portant sur :

- le succès de sa relation d'affaires avec Getinge et les fournisseurs;
- la conjoncture commerciale et économique;
- la capacité de se procurer du matériel et fourniture en quantités suffisantes lorsque nécessaire;
- la capacité d'obtenir les autorisations réglementaires pour commercialiser ses produits;
- la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié;
- l'approbation réglementaire;
- la concurrence;
- les avantages fiscaux et les taux d'imposition;
- la capacité de réaliser des travaux de recherche et de développement;

- la capacité de la Société de mettre en marché ses produits;
- la capacité de Getinge de déployer les produits de TSO₃ aux utilisateurs;
- le taux de change des devises étrangères;
- la capacité de la Société d'obtenir des capitaux et autres risques financiers;
- la compatibilité des instruments médicaux avec la technologie de la Société.

Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes portant notamment sur les activités commerciales, la compatibilité, la biocompatibilité, les projets de recherche et développement, la dépendance envers le personnel clé, la gestion de la croissance des affaires, la propriété intellectuelle et la contrefaçon, la concurrence, les questions liées à la responsabilité à l'égard des produits, les litiges, les approbations réglementaires et les instruments financiers. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement comprennent notamment, mais sans y être limités, les facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, et qui représentent selon la connaissance de la Société, les risques connus et inconnus ainsi que les incertitudes auxquels nous faisons face au 6 novembre 2017, la date du dépôt des résultats du troisième trimestre 2017. Ces énoncés sont établis en date du présent document à moins d'avis contraire.

Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser. Le lecteur doit prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Les investisseurs qui basent leur opinion sur les énoncés prospectifs de la Société devraient évaluer avec soin les facteurs précités ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Société.

Enfin, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'a aucune obligation de le faire, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

Sommaire des résultats

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non-audités, base IFRS, en milliers de \$ US, sauf les montants par action)

	Troisième trimestre		Neuf mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Revenus	5 105	3 507	13 946	9 555
Coût des marchandises vendues	3 102	2 368	8 613	6 472
Bénéfice brut	2 003	1 139	5 333	3,083
Dépenses				
Recherche et développement	1 562	806	4 456	2 215
Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives	2 131	1 841	6 735	4 755
Frais financiers (revenus)	48	(50)	58	(1 637)
Dépenses totales	3 741	2 597	11 249	5 333
Perte nette avant charge d'impôt	(1 738)	(1 458)	(5 916)	(2 250)
Charge d'impôt	33	15	89	62
Perte nette et élément du résultat global	(1 771)	(1 473)	(6 005)	(2 312)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	92 842	91 681	92 258	90 432
Perte nette par action de base et diluée	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)
Résultat global par action de base et diluée	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)

Analyse des résultats

Dans les paragraphes qui suivent, la Société discute des variations de certains comptes au cours des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016 ainsi que des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre de 2017 et 2016.

Tous les montants sont en **dollars américains** sauf indication contraire.

REVENUS

Pour le troisième trimestre de 2017, les revenus se sont élevés à 5,1 millions \$, comparativement à 3,5 millions \$ pour le troisième trimestre de 2016. TSO₃ a expédié 44 stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 à Getinge et a comptabilisé 0,2 million \$ à titre de revenus de licence de Getinge au cours du troisième trimestre de 2017, comparativement à 30 unités expédiées et 0,1 million \$ à titre de revenus de licence pour la même période en 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, les revenus se sont élevés à 13,9 millions \$, comparativement à 9,6 millions \$ pour la même période en 2016. Les ventes de produits consommables brevetés de la Société au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2017 ont également augmentées, comparativement aux mêmes périodes en 2016 suite à l'installation accrue de stérilisateurs STERIZONE[®] VP4, contribuant à la croissance des revenus totaux et ont compensé une baisse des revenus d'accessoires au cours des mêmes périodes. Les revenus des produits consommables ont augmenté de 26 % au troisième trimestre de 2017 par rapport au deuxième trimestre de 2017.

PERTE NETTE

Pour le troisième trimestre de 2017, la perte nette et la perte globale totalisaient 1,8 million \$ ou (0,02 \$) par action, comparativement à une perte nette de 1,5 million \$ ou (0,02 \$) par action pour le troisième trimestre de 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la perte nette et la perte globale totalisaient 6,0 millions \$, comparativement à une perte nette et une perte globale de 2,3 millions \$ en excluant les 1,6 million \$ non récurrents du gain de change réalisé suite à la conversion des dollars canadiens en dollars américains au cours du premier trimestre de 2016.

Pour le troisième trimestre de 2017, le bénéfice brut a augmenté de 0,9 million \$, comparativement à la même période en 2016 et de 2,3 millions \$ pour la période de neuf mois, principalement dû aux ventes de stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 à Getinge. Ceci a compensé l'augmentation de 0,8 million \$ des investissements faits dans les activités de recherche et développement au cours du troisième trimestre et de 2,2 millions \$ pour la période de neuf mois et 0,3 million \$ en frais de ventes, frais généraux et dépenses administratives afin d'appuyer les besoins corporatifs pour le troisième trimestre et 2,0 millions \$ pour la période de neuf mois.

Pour le troisième trimestre de 2017, 0,3 million \$ de l'augmentation des dépenses provenait de la croissance des dépenses de rémunération non monétaire fondée sur des actions comparativement à l'an passé et à 1 million \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017. L'amortissement de la rémunération fondée sur des actions a augmenté puisque la Société a octroyé plus d'options d'achat d'actions à ses nouveaux et actuels employés. Également, comme le prix des actions de TSO₃ était plus élevé au moment des octrois comparativement aux périodes précédentes, la valeur Black-Scholes pour chacune des options, qui est la base sur laquelle la Société calcule les dépenses de la rémunération fondée sur des options, était plus élevée.

Pour le troisième trimestre de 2017, il n'y a eu aucun événement important qui aurait affecté son résultat global.

Mesures financières non normalisées selon les IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet de fournir de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou se substituer aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS est une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces normes. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les résultats des opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté des résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction évalue son rendement opérationnel à l'aide de mesures additionnelles non-IFRS qui supprime généralement les éléments inhabituels importants qui ne reflètent pas les résultats et les tendances opérationnels récurrents et en cours. Les résultats des ajustements en 2016 comprenaient l'élimination d'une dépense ponctuelle associée à un engagement d'achat de matières premières effectué dans l'année, mais rendues obsolètes par les améliorations aux alternatives d'installations en réponse aux commentaires des usagers, et par le gain de change important comptabilisé au cours du premier trimestre de 2016; ce qui a entraîné le calcul du BAIIA ajusté.

RÉCONCILIATION DES IFRS AUX NON-IFRS BAIIA AJUSTÉS

En milliers de \$	2017						2016
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net (Perte nette)	(1 771)	(2 254)	(1 980)	(2 068)	(1 473)	(1 487)	649
Gains de change importants réalisés ou non réalisés	-	-	-	-	-	-	(1 578)
Frais (revenus) financiers	48	49	(39)	(69)	(50)	-	(10)
Amortissement et dépenses de dépréciation	331	221	168	120	147	103	77
Rémunération fondée sur des actions	632	592	609	286	333	268	216
Radiation ponctuelle des stocks	-	-	-	312	-	-	-
Taxes	33	29	27	48	15	(12)	58
BAIIA ajusté	(727)	(1 363)	(1 215)	(1 371)	(1 028)	(1 128)	(588)

Le quatrième trimestre de 2016 a été impacté par une radiation ponctuelle unique des stocks de 0,3 million \$ liée à une dépense associée à un engagement d'achat de matières premières effectué dans l'année, mais rendue obsolète par les améliorations aux alternatives d'installations en réponse aux commentaires des usagers.

Le premier trimestre de 2016 a été impacté par le gain de change important de 1,6 million \$ réalisé suite à la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en dollars canadiens en effectuant un changement de la monnaie fonctionnelle, passant du dollar canadien au dollar américain.

Le BAIIA ajusté, est le bénéfice ajusté avant les intérêts, les impôts, l'amortissement et la dépense de dépréciation (BAIIA ajusté). Il ajuste le bénéfice net pour (1) les gains ou les pertes de change importants réalisés ou non réalisés, (2) les frais (revenus) financiers, (3) l'amortissement et la dépense de dépréciation, (4) la rémunération fondée sur des actions, (5) l'amortissement ou la radiation de certaines

immobilisations corporelles et incorporelles, (6) la radiation ponctuelle des stocks (7) la charge d'impôt et (8) les autres éléments inhabituels importants.

DÉPENSES

Impact du taux de change

Effectif le 1^{er} janvier 2016, la Société a changé sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation, passant du dollar canadien (CA) au dollar américain (USD) puisque la grande majorité de ses revenus actuels et futurs sont, et sont prévus, être libellés en dollars américains.

Une portion importante des dépenses de la Société sont en dollars canadiens. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain auront une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société dans la mesure où les dépenses en dollars canadiens ne sont pas compensées par des revenus dans la même devise. La Société ne couvre actuellement pas les fluctuations de taux de change.

Au cours du troisième trimestre de 2017, le total des dépenses libellées en dollars canadiens était de 4,0 millions \$ CA, comparativement à 4,1 millions \$ CA pour le troisième trimestre de 2016. Le taux de change moyen USD/CA était de 0,7983 au troisième trimestre de 2017 comparativement à 0,7665 au troisième trimestre de 2016, ce qui représente une augmentation des dépenses de 4 % d'une année à l'autre lors de la conversion en \$ US.

Du point de vue séquentiel trimestriel, le taux de change moyen USD/CA au troisième trimestre de 2017 était de 0,7983 comparativement à 0,7437 au second trimestre de 2017, ce qui représente une augmentation des dépenses de 7 % d'un trimestre à l'autre lors de la conversion en \$ US.

Coût des marchandises vendues

Le coût des marchandises vendues inclut tous les frais liés aux coûts de la production, au contrôle et à l'assurance qualité s'y rapportant, aux coûts des services vendus aux utilisateurs, aux frais d'expédition, aux activités de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à l'amélioration de la configuration de l'espace.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, le coût des marchandises vendues s'est élevé à 3,1 millions \$, comparativement à 2,4 millions \$ pour la même période en 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, le coût des marchandises vendues s'est élevé à 8,6 millions \$, comparativement à 6,5 millions \$ pour la même période en 2016. Au cours du troisième trimestre de 2017, TSO₃ a expédié 44 stérilisateur STERIZONE[®] VP4, comparativement à 30 stérilisateur pour le même trimestre en 2016; pour la période de neuf mois en 2017, TSO₃ a expédié 120 stérilisateur STERIZONE[®] VP4, comparativement à 80 stérilisateur pour la même période l'an dernier.

La marge brute était de 2,0 millions \$, soit 39 % des revenus au troisième trimestre de 2017, comparativement à 1,1 million \$ soit 32 % des revenus au troisième trimestre de 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la marge brute était de 5,3 million \$, soit 38 % des revenus, comparativement à 3,1 millions \$, soit 32 % des revenus, pour la même période en 2016. Cette augmentation de la contribution de la marge brute en 2017 est le résultat de la croissance des ventes de produits consommables ayant une marge plus élevée, ainsi que de la réduction des coûts de production des stérilisateur STERIZONE[®] VP4 qui, ont plus que compensé la diminution des ventes d'accessoires d'une année à l'autre.

Au cours du troisième trimestre de 2017, le total du coût des marchandises vendues reliés aux dépenses libellées en dollars canadiens était de 2,6 millions \$ CA, comparativement à 2,3 millions \$ CA pour le troisième trimestre de 2016. Le coût des marchandises vendues a augmenté de 0,1 million \$, ou 2 % des ventes, dû aux mouvements de taux de change comparativement à l'année dernière et de 0,2 million \$, ou 4% des ventes, comparativement au deuxième trimestre 2017. Le résultat de la variation de taux

de change du dollar canadien au dollar US sur le coût des marchandises vendues a augmenté de 0,1 million \$, ou 2 % des ventes, comparativement au troisième trimestre de 2016, et de 0,2 million \$, ou 4% des ventes, comparativement au deuxième trimestre de 2017,

Recherche et développement

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, les dépenses de recherche et développement étaient de 1,6 million \$, comparativement à 0,8 million \$ pour la même période en 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, ces dépenses étaient de 4,5 millions \$, comparativement à 2,2 millions \$ en 2016. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a engagé 0,3 million \$ de dépenses supplémentaires en lien aux achats de matériaux, à la maintenance des équipements ainsi qu'aux dépenses en bâtiments relativement au laboratoire de Myrtle Beach de même qu'en amortissement. La Société a aussi engagé 0,6 million \$ en dépenses additionnelles au cours des neuf premiers mois de 2017 pour le même type de dépenses. De plus, ces dépenses étaient reliées aux revendications d'usage élargies pour les endoscopes, aux études de compatibilité des endoscopes et aux autres instruments médicaux pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4. Pour appuyer le développement de projets et le nouveau laboratoire, la Société a également au troisième trimestre de 2017 augmenté de 0,5 million \$, les dépenses en salaires, en rémunération fondée sur des actions, en frais de déplacement et en honoraires professionnels, comparativement à la même période en 2016 et a engagé 1,7 million \$ supplémentaire pour la période de neuf mois comparativement à l'an dernier. Au cours du troisième trimestre de 2017, le total des dépenses en recherche et développement reliées aux dépenses libellées en dollars canadiens était de 0,6 million \$ CA, comparativement à 0,8 million \$ CA pour le troisième trimestre de 2016.

Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives

Les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives représentent la combinaison de dépenses de marketing, de ventes et services ainsi que les dépenses administratives. Les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives étaient de 2,1 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, comparativement à 1,8 million \$ pour la même période en 2016, dont 0,2 million \$ de cette augmentation provient de la rémunération non monétaire fondée sur des actions. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, ces dépenses étaient de 6,7 millions \$, comparativement à 4,8 millions \$ en 2016, dont 0,7 million \$ de cette augmentation provient de la rémunération non monétaire fondée sur des actions. Au cours du troisième trimestre de 2017, le total des frais de vente, frais généraux et dépenses administratives reliés aux dépenses libellées en dollars canadiens était de 0,8 million \$ CA, comparativement à 1,0 million \$ CA pour le troisième trimestre de 2016.

Pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à la même période en 2016, la Société a eu des dépenses additionnelles représentant 0,9 million \$ en salaire, en frais de déplacement et en recrutement suite à l'expansion de son équipe de gestion, et 0,1 million \$ en honoraires professionnels liés à la commercialisation, au marketing et à l'administration.

Rémunération fondée sur des actions

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, l'amortissement de la rémunération non monétaire fondée sur des actions s'élevait à 0,6 million \$, comparativement à 0,3 million \$ pour la même période en 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, ces frais se sont élevés à 1,8 million \$, comparativement à 0,8 million \$ pour la même période en 2016.

Au 30 septembre 2017, la Société avait 6,2 millions d'options en circulation, comparativement à 5,3 millions à la même date en 2016. L'amortissement de la rémunération fondée sur des actions a augmenté puisque la Société a octroyé plus d'options d'achat d'actions à ses nouveaux et actuels employés en plus d'avoir une valeur Black-Scholes plus élevée pour chacune des options en raison du prix plus élevé des actions sous-jacentes au moment de leur octroi.

Ces dépenses sont présentées dans les états consolidés des résultats et du résultat global intermédiaires condensés à la ligne des dépenses sous la fonction liée au détenteur des options.

Frais (revenus) financiers

Pour le trimestre et les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 2017, de même que pour le troisième trimestre de 2016, les revenus financiers étaient non significatifs et comparables. Les frais financiers comptabilisés au cours des neuf premiers mois de 2016 incluaient 1,6 million \$ réalisé suite à la conversion des dollars canadiens en dollars américains au cours du premier trimestre de 2016.

Analyse de la situation financière

(Non audité, base IFRS, en milliers de dollars américains)

	30 septembre	31 décembre
	2017	2016
	\$	\$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements (court et long terme)	16 109	19 260
Débiteurs	613	2 318
Stocks	2 595	1 703
Immobilisations corporelles	2 944	2 357
Immobilisations incorporelles	1 885	1 836
Créditeurs et charges courues à payer et passif d'impôt différé	2 862	2 381
Provision pour garantie	1 103	575
Revenus différés (courants et non courants)	6 307	6 949
Capitaux propres	14 039	17 671

Liquidités

Au 30 septembre 2017, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements totalisaient 16,1 millions \$, comparativement à 19,3 millions \$ au 31 décembre 2016.

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2017, la Société a utilisé environ 0,8 million \$ et 3,5 millions \$ en liquidités provenant des opérations, excluant les effets des changements des éléments hors caisse, comparativement à 1,1 million \$ et 2,9 millions \$ pour la même période en 2016 (en excluant le gain de 1,6 million \$ de conversion de change ponctuel). Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a utilisé 0,2 million \$ en liquidités des éléments hors caisse du fonds de roulement pour supporter la croissance de ses activités comparativement à 0,3 million \$ au cours de la même période en 2016. Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Société a généré 0,9 million \$ en liquidités des éléments hors caisse du fonds de roulement comparativement à 3,1 millions \$ utilisés au cours de la même période en 2016.

Débiteurs

Au 30 septembre 2017, les débiteurs s'élevaient à 0,6 million \$, comparativement à 2,3 millions \$ au 31 décembre 2016. Au 30 septembre 2017, les recevables provenaient principalement de crédits R-D et de taxes à la consommation tandis que les débiteurs, au 31 décembre 2016, incluaient aussi un montant significatif à recevoir de Getinge. Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a utilisé le programme automatique d'affacturage pour presque tous ces comptes débiteurs provenant de Getinge.

Stocks

Au 30 septembre 2017, les stocks s'élevaient à 2,6 millions \$ comparativement à 1,7 million \$ au 31 décembre 2016.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Matières premières	1 728	1 023
Travaux en cours	370	137
Produits finis	497	543
	2 595	1 703

Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a augmenté ses stocks afin de soutenir la croissance des ventes du stérilisateur STERIZONE® VP4 à Getinge selon l'entente Getinge et afin d'accroître l'approvisionnement en pièces pour les produits à être livrés au quatrième trimestre de 2017.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, nettes de la dépréciation, se situaient à 2,9 millions \$ au 30 septembre 2017 soit une augmentation de 0,6 million \$, comparativement au 31 décembre 2016. Au cours de la période de neuf mois, TSO₃ a acquis un total de 1,1 millions \$ en immobilisations corporelles. De ce montant, 0,4 million \$ a été investi en équipements et outillage, 0,4 million \$ en instruments médicaux et 0,3 million \$ en stérilisateurs pour utilisation dans ses laboratoires. La dépréciation a augmenté de 0,6 million \$ durant la période de neuf mois 2017.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, nette de l'amortissement, ont augmenté passant de 1,8 million \$ à la fin de 2016 à 1,9 million \$ au 30 septembre 2017. L'amortissement a augmenté de 0,1 million \$ au cours de la période de neuf mois.

Créditeurs, charges courues à payer et passif d'impôt différé

Au 30 septembre 2017, les créditeurs, les charges courues à payer et le passif d'impôt différé se chiffraient à 2,9 millions \$, soit une augmentation de 0,5 million \$ comparativement au 31 décembre 2016. L'augmentation est reliée aux comptes fournisseurs dû à l'augmentation des achats de matières premières, aux salaires courus ainsi qu'aux investissements en immobilisations corporelles afin de supporter la production ainsi que la recherche et développement. Au 30 septembre 2017, la Société a comptabilisé 0,2 million \$ en passif d'impôt futur comparativement à 0,1 million \$ au 31 décembre 2016.

Revenus différés

À la fin du troisième trimestre de 2017, les revenus différés représentaient presque exclusivement la partie non amortie des revenus de licence reçus en vertu de l'entente Getinge.

Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a comptabilisé 0,2 million \$ en revenus de licence, ce qui est comptabilisé en tant que revenus au fur et à mesure que les services sont rendus et les produits expédiés, et ce sur la durée de l'entente Getinge comparativement à 0,1 million \$ en 2016. L'augmentation des revenus de licence est consistante avec les 44 unités expédiées durant le troisième trimestre de 2017, comparativement à 30 unités pour le même trimestre en 2016.

Capitaux propres

Au 30 septembre 2017, les capitaux propres s'élevaient à 14,0 millions \$, comparativement à 17,7 millions \$ au 31 décembre 2016. La variation est principalement le résultat de l'absorption du déficit d'exploitation encourue au cours des neuf premiers mois de 2017 compensée partiellement par

1,8 million \$ en amortissement de la rémunération non monétaire fondée sur des actions au cours de la même période.

Au 30 septembre 2017, le nombre d'actions en circulation était de 92,854,304 (91 977 214 au 31 décembre 2016). Au 6 novembre 2017, date de publication des résultats du troisième trimestre 2017, le nombre d'actions en circulation était de 92,854,304.

Analyse des flux de trésorerie

(Non audité, base IFRS, en milliers de dollars américains)

	2017	Neuf mois
	\$	2016
		\$
Activités d'exploitation	(2 457)	(4 337)
Activités d'investissement	6 861	(14 955)
Activités de financement	540	10 817

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 2,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, comparativement à 4,3 millions \$ utilisés pour la même période en 2016. Au cours du troisième trimestre de 2017, la Société a généré 0,2 million \$ en liquidités provenant de son fonds de roulement (0,3 million \$ générés en 2016), et absorbé 0,8 millions \$ en perte nette une fois ajustée pour tenir compte des éléments hors caisse (perte nette de 1,1 million \$ en 2016 incluant le gain sur taux de change de 1,6 million \$ provenant de la conversion de devise du dollar canadien au dollar américain).

Activités d'investissement

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, les activités d'investissement ont généré 6,8 millions \$, comparativement à 15,0 millions \$ utilisés au cours de la même période en 2016; une augmentation provenant principalement de la disposition nette de 8,1 millions \$ en placements et de l'achat de 1,3 million \$ en immobilisations corporelles et incorporelles au cours de la période de neuf mois en 2017, comparativement à 14,1 millions \$ et 0,9 million \$ respectivement à la même période l'année dernière.

Activités de financement

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, 0,5 million \$ a été généré par les activités de financement comparativement à 10,8 millions \$ pour la même période en 2016. Le montant total généré au troisième trimestre de 2017 provenait des options exercées tandis que le montant total de 10,1 millions \$ au cours du premier trimestre de l'année 2016 provenait de l'exercice des bons de souscription expirant en février 2016.

Sommaire des résultats trimestriels

(Non audités, base IFRS, en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

Ce tableau montre l'évolution trimestrielle des revenus, du bénéfice net (perte nette) et du bénéfice net (perte nette) par action.

	2017				2016		2015
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T4
Revenus	5 105	4 630	4 211	3 746	3 507	2 977	3 071
Bénéfice net (perte nette)	(1 771)	(2 254)	(1 980)	(2 068)	(1 473)	(1 487)	649
Bénéfice net (perte nette) par action (de base en \$)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	0,01

Information sectorielle

La Société a un seul secteur d'activité.

Revenus	Troisième trimestre		Neuf mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Canada et mondialement	73	51	270	218
États-Unis	5 032	3 456	13 676	9 337
	5 105	3 507	13 946	9 555

	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada et mondialement	2 249	1 171	1 867	1 638	1 069	1 836
États-Unis	346	1 773	18	65	1 288	-
	2 595	2 944	1 885	1 703	2 357	1 836

Pour le troisième trimestre de 2017, les revenus provenant de Getinge représentaient 98 % des revenus totaux de la Société en lien avec l'entente exclusive de distribution de Getinge (99 % pour la même période en 2016).

Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours du troisième trimestre de 2017 sauf les commandes d'achats émises dans le cours normal des activités.

Divulcation additionnelle – Actifs d'impôts différés non comptabilisés

La Société a accumulé un montant substantiel de pertes fiscales, de dépenses non déduites et de crédits d'impôts qui pourront être réclamés en réduction des revenus imposables futurs. L'actif d'impôts différés s'y rattachant sera comptabilisé aux états financiers consolidés condensés lorsque la Société jugera plus probable qu'improbable que ses actifs d'impôts différés pourront être utilisés à l'encontre d'impôts sur ses bénéfices, ou autrement. Si la Société en était arrivée à cette conclusion en date du 30 septembre 2017, elle aurait comptabilisé 22,0 millions \$, comparativement à 20,0 millions \$ au 31 décembre 2016, à titre d'actifs d'impôts différés sur la base d'un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,5 % pour l'impôt provincial (15 % pour l'impôt fédéral et 11,9 % pour l'impôt provincial au 31 décembre 2016).

Instruments financiers

Le lecteur est référé à la note 13 des états financiers annuels consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et à la note 6 des états financiers intérimaires consolidés non audités pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 pour une présentation détaillée des instruments financiers.

Ressources financières

La Société a principalement besoin de capitaux pour financer, la production, les dépenses de recherche et de développement, les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives, de même que pour son fonds de roulement et ses dépenses en capital. Les capitaux de la Société sont composés de capital-actions et de la réserve pour la rémunération fondée sur les actions.

La Société pourrait financer une partie de ses besoins en liquidités au moyen d'émission de dette selon la qualité de la structure de crédit de cette dette et les conditions de marché. Toutefois, compte tenu de son historique de perte, il est peu probable que la Société pourrait présentement obtenir un financement de rang prioritaire pour un montant significatif avec des prêteurs traditionnels tels que les banques commerciales. Dans le passé, la Société a financé ses activités à partir de financement public et privé et, à plus petite échelle, par l'obtention de divers crédits d'impôts et subventions.

La Société investit sa trésorerie dans des titres hautement liquides à court terme tel que requis par sa politique de placement (voir la section sur les Facteurs de risques, présentée dans le Rapport de gestion de la Société pour l'année terminée le 31 décembre 2016). Ces titres sont choisis en fonction de l'échéancier des dépenses prévues et de la préservation du capital.

Méthodes comptables

Le lecteur est référé aux notes 2 et 3 des états financiers annuels consolidés audités de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et des états financiers intermédiaires consolidés non audités pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 pour une présentation détaillée des méthodes comptables, des jugements comptables critiques, des sources majeures d'incertitudes ainsi que des modifications comptables à venir.

Facteurs de risque

La Société exerce ses activités dans des secteurs industriels qui ont une variété de facteurs de risques et d'incertitudes. La Société intègre par renvoi dans ce rapport de gestion les risques et les incertitudes décrits dans son rapport annuel de gestion et dans la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, qui reflètent à sa connaissance les risques et les incertitudes auxquels TSO₃ est confrontée au 30 septembre 2017.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi que sur la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF).

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, les CPCI pour fournir une assurance raisonnable que (1) l'information importante relative à la Société leur a été communiquée et que (2) l'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates prescrites par les lois sur les valeurs mobilières au 30 septembre 2017.

De plus, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS au 30 septembre 2017.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucune modification aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2017 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS
NON AUDITÉS**

pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2017 et 2016

États consolidés des résultats et du résultat global intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non auditées, en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Troisième trimestre		Neuf mois	
		2017	2016	2017	2016
		\$	\$	\$	\$
Revenus		5 105	3 507	13 946	9 555
Coût des marchandises vendues	5	3 102	2 368	8 613	6 472
Bénéfice brut		2 003	1 139	5 333	3 083
Dépenses					
Recherche et développement	5	1 562	806	4 456	2 215
Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives	5	2 131	1 841	6 735	4 755
Frais (revenus) financiers	4	48	(50)	58	(1 637)
Dépenses totales		3 741	2 597	11 249	5 333
Perte nette avant charge d'impôt		(1 738)	(1 458)	(5 916)	(2 250)
Charge d'impôt		33	15	89	62
Perte nette et élément du résultat global		(1 771)	(1 473)	(6 005)	(2 312)
Perte nette par action de base et diluée	17	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)
Résultat global par action de base et diluée	17	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires condensés.

États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires condensés

(Non audités, en milliers de dollars américains)

	Notes	Capital- actions \$	Réserve - Rémuné- ration fondée sur des actions \$	Réserve - Bons de sous- cription \$	Déficit \$	Autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2016		98 817	3 990	493	(91 455)	(1 712)	10 133
Options exercées	13	1 032	(360)	-	-	-	672
Bons de souscription exercés	12,14	10 486	-	(391)	-	-	10 095
Bons de souscription expirés	14	-	-	(102)	102	-	-
Rémunération fondée sur des actions	13	-	817	-	-	-	484
Bénéfice net de la période		-	-	-	(2 312)	-	(2 312)
Solde au 30 septembre 2016		110 335	4 447	-	(93 665)	(1 712)	19 405
Solde au 1^{er} octobre 2016		110 335	4 447	-	(93 665)	(1 712)	19 405
Options exercées	13	71	(24)	-	-	-	47
Rémunération fondée sur des actions	13	-	286	-	-	-	286
Perte nette de la période		-	-	-	(2 067)	-	(2 067)
Solde au 31 décembre 2016		110 406	4 709	-	(95 732)	(1 712)	17 671
Solde au 1^{er} janvier 2017		110 406	4 709	-	(95 732)	(1 712)	17,671
Options exercées	12,13	809	(269)	-	-	-	540
Rémunération fondée sur des actions	13	-	1 833	-	-	-	1 833
Perte nette de la période		-	-	-	(6 005)	-	(6 005)
Solde au 30 septembre 2017		111 215	6 273	-	(101 737)	(1 712)	14 039

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires condensés.

États consolidés de la situation financière intermédiaire condensés

(Non audités, en milliers de dollars américains)

		30 septembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	7 642	2 698
Placements à court terme	6	8 467	15 064
Débiteurs	7	613	2 318
Stocks	8	2 595	1 703
Frais payés d'avance		165	102
		19 482	21 885
Actifs non courants			
Placements à long terme	6	-	1 498
Immobilisations corporelles	9	2 944	2 357
Immobilisations incorporelles	10	1 885	1 836
		4 829	5 691
		24 311	27 576
Passifs courants			
Créditeurs et charges courues à payer	6	2 664	2 272
Provision pour garanties		1 103	575
Revenus différés	11	1 103	1 004
		4 870	3 851
Passifs non courants			
Passifs d'impôt différé		198	109
Revenus différés	11	5 204	5 945
		10 272	9 905
Capitaux propres			
Capital-actions	12	111 215	110 406
Réserve – Rémunération fondée sur des actions	13	6 273	4 709
Déficit		(101 737)	(95 732)
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 712)	(1 712)
		14 039	17 671
		24 311	27 576

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires condensés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains)

	Notes	Neuf mois	
		2017	2016
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(6 005)	(2 312)
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation		715	328
Perte sur dépréciation d'immobilisations corporelles		39	-
Passifs d'impôt différé		89	-
Rémunération fondée sur des actions	13	1 833	817
Revenus de placements	4	(138)	(131)
		(3 467)	(1 298)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	15	883	(3 134)
Intérêts reçus		127	95
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(2 457)	(4 337)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition de placements		(2 909)	(22 917)
Disposition de placements		11 015	8 845
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(1 057)	(635)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(190)	(248)
Disposition d'immobilisations corporelles	9	2	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		6 861	(14 955)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Options exercées	12	540	672
Bons de souscription exercés	12, 14	-	10 145
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		540	10 817
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		4 944	(8 475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		2 698	12 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		7 642	4 179

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires condensés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

1. Description de l'entreprise

TSO₃ inc. (« TSO₃ » ou a « Société ») a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Ses activités comprennent la vente, la production, la maintenance, la recherche, le développement, l'octroi de licences de procédés de stérilisation ainsi que les accessoires et les produits consommables connexes pour les instruments médicaux sensibles à la chaleur et à l'humidité. La Société développe des produits pour les centres de stérilisation en milieu hospitalier qui offrent une solution de remplacement avantageuse aux autres méthodes de stérilisation à basse température et de désinfection de haut niveau couramment utilisées. TSO₃ offre aussi des services d'entretien des équipements de stérilisation et des tests de compatibilité des instruments médicaux avec ces mêmes procédés. Le siège social de la Société est situé au 2505, avenue Dalton, Québec (Québec) Canada et sa filiale au 1636 American Way, Myrtle Beach, en Caroline du Sud aux États-Unis.

2. Méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés non audités (« états financiers ») sont préparés conformément à la norme comptable internationale 34 – Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations et notes complémentaires habituellement comprises dans les états financiers annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 30 septembre 2017 ont été omises ou condensées. Ces états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les états financiers ont été préparés selon la même méthode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que celles décrites à la note 2, *conventions comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les états financiers n'incluent pas toutes les notes requises dans les états financiers annuels.

3. Modifications comptables à venir

Le 25 juillet 2014, l'IASB a terminé son projet sur les instruments financiers en publiant un amendement à la norme IFRS 9, intitulée *Instruments financiers*, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Tel qu'amendé, la norme IFRS 9 apporte une approche logique pour la classification des actifs financiers, qui repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle d'affaires dans lequel un actif est classé. Cette approche simple fondée sur des principes remplace la méthode existante fondée sur des règles, qui est généralement considérée complexe et difficile à appliquer. La nouvelle approche découle également d'un modèle de dépréciation qui s'applique à tous les instruments financiers, éliminant ainsi la source de complexité associée aux exigences comptables précédentes. La norme IFRS 9 est en vigueur pour les exercices annuels commençant le ou après le 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants mis à part des exigences de divulgation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

3. Modifications comptables à venir (suite)

L'IASB a également publié la norme IFRS 15, intitulée *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace les dispositions et les interprétations précédentes IFRS, incluant IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. La norme IFRS 15 est en vigueur pour les exercices annuels commençant le ou après le 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société a continué d'avancer dans le cadre de son projet d'implantation de l'IFRS 15, mais elle ne dispose pas d'une estimation fiable de l'incidence quantitative de la nouvelle norme pour le moment. La Société complétera son évaluation et sa quantification de l'impact de la norme au cours du quatrième trimestre.

Le 16 septembre 2014, l'IASB a publié un amendement à IFRS 10, intitulée *États financiers consolidés* et à IAS 28 intitulée *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. L'amendement intitulé *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* vient préciser la comptabilisation du profit ou de la perte découlant d'une perte de contrôle ou d'un transfert d'actifs à la suite d'une transaction conclue avec une entreprise associée ou une coentreprise. Originellement, les dispositions de cet amendement s'appliquaient de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

En décembre 2015, l'IASB a publié un amendement reportant la date d'application aux états financiers ouverts à une date à déterminer. L'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, intitulée *Contrats de location*, qui remplace la norme IAS 17 - *Contrats de location*. Cette nouvelle norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location. La norme fournit un modèle unique de comptabilité pour le preneur, qui exige la reconnaissance des actifs et passifs pour tous les baux, à l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins, ou de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. La comptabilisation du bailleur demeure essentiellement inchangée. Les dispositions de cette nouvelle norme s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a été appliqué préalablement. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Le 30 juin 2016, l'IASB a apporté des modifications de portée limitée à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, afin de clarifier la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation:

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

4. Frais (revenus) financiers

	Troisième trimestre		Neuf mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Revenus financiers				
Revenus de placements	(47)	(65)	(138)	(131)
Gain sur conversion de devises	-	-	-	(1 536)
	(47)	(65)	(138)	(1 667)
Frais financiers				
Frais bancaires	13	14	38	30
Frais d'affacturage	25	-	63	-
Perte sur conversion de devises	57	1	95	-
	95	15	196	30
Total frais (revenus) financiers	48	(50)	58	(1 637)

5. Information additionnelle sur les états consolidés intermédiaires condensés des résultats et du résultat global

Les dépenses en coût des marchandises vendues, en recherche et développement ainsi qu'en frais de vente, en frais généraux et en dépenses administratives sont les suivantes :

	Troisième trimestre		Neuf mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Salaire et autres bénéfices	1654	1 364	5 368	4 054
Rémunération fondée sur des actions	632	333	1 833	817
Amortissement des immobilisations corporelles	276	103	575	201
Amortissement des immobilisations incorporelles	50	44	140	127
Crédits d'impôts à la recherche et au développement	(85)	(41)	(145)	(143)

6. Instruments financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Encaisse	7 642	2 698

Placements

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Placements à court terme		
Certificats de placements garantis par une banque	-	2 015
Obligations	8 467	13 049
		15 064
Placements à long terme		
Obligations	-	1 498
	8 467	16 562

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

6. Instruments financiers (suite)

Les investissements détenus au 30 septembre 2017 avaient une cote de A+ ou mieux et le rendement moyen était de 1,11 %.

Les obligations détenues par la Société sont classées niveau 1 selon IFRS 13 puisque leurs techniques d'évaluation sont fondées sur les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif. Leur juste valeur est calculée en utilisant la valeur du marché à la date d'évaluation.

Les certificats de placement garantis par une banque détenus par la Société sont classés niveau 2 selon IFRS 13 puisque leurs techniques d'évaluation sont fondées sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif directement ou indirectement. Leur juste valeur est calculée en utilisant la valeur du marché à la date d'évaluation.

Aucun transfert de hiérarchie n'a eu lieu entre les éléments du niveau 1 et du niveau 2 pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2017 (aucun en 2016).

Débiteurs

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Débiteurs	613	2 318

Créditeurs et charges courues à payer

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Créditeurs et charges courues à payer	2 664	2 272

7. Débiteurs

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Comptes à recevoir de clients	96	2 025
Crédits gouvernementaux à recevoir	517	293
	613	2 318

Aucune provision pour créances douteuses n'a été prise au 30 septembre 2017 ni au 31 décembre 2016.

8. Stocks

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Matières premières	1 728	1 023
Travaux en cours	370	137
Produits finis	497	543
	2 595	1 703

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

9. Immobilisations corporelles

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a acquis un total de 1,1 million \$ en immobilisations corporelles. De ce montant, 0,4 million \$ est relatif à des équipements et outillage, 0,4 million \$ en instruments médicaux et 0,3 million \$ en stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 afin d'être utilisés dans les laboratoires de la Société. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a acquis 1,1 million \$ en équipement et outillage, en matériel de démonstration et de marketing, en instruments médicaux pour les laboratoires de la Société au Canada et aux États-Unis, en équipements informatiques et en améliorations locatives. La Société a aussi comptabilisé 1,2 million \$ en stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 utilisés à l'interne.

10. Actifs incorporels

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a acquis pour 0,2 million \$ de nouveaux brevets et de logiciels. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la Société a acquis 0,3 million \$ en brevets, marques de commerce et site web.

11. Revenus différés

Le 25 novembre 2015, la Société a signé une entente avec Getinge donnant à son partenaire les droits exclusifs de distribution mondiale du stérilisateur STERIZONE[®] VP4 (l'entente Getinge). Un paiement initial de revenu de licence de 7,5 millions \$ de la part de Getinge était inclus dans cette entente. L'entente Getinge comprend des exigences de performance applicables qui s'étendent sur cinq années et sont basées sur une formule de quantité minimale d'unités expédiées. Getinge reçoit un appui technique continu de la part de la Société.

Le montant de 7,5 millions \$ reçu a été comptabilisé à titre de revenus différés et sera reconnu sur la durée de vie de l'entente.

Les ventes en vertu de l'entente Getinge sont faites en dollars américains auprès de Getinge qui est le seul client de la Société pour le stérilisateur STERIZONE[®] VP4 tant que l'entente sera en vigueur.

Les revenus différés courants incluent également la partie non amortie restante des contrats de service payés d'avance couvrant une partie des stérilisateurs STERIZONE[®] VP4 installés au Canada.

12. Capital-actions

Autorisé :

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les actions ordinaires possèdent un droit de vote, sont participantes et sans valeur nominale.

Les actions privilégiées ne possèdent aucun droit de vote, sont sans valeur nominale, ont priorité sur les actions ordinaires pour les dividendes et la distribution de capital en cas de liquidation de la Société et sont émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixées par le conseil d'administration.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

12. Capital-actions (suite)

Émis :

Émis et payé	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'actions ordinaires	\$	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au début	91 977 214	110 406	83 324 789	98 817
Options exercées	877 090	809	969 825	1 103
Bons de souscription exercés	-	-	7 682 600	10 486
Solde à la fin	92 854 304	111 215	91 977 214	110 406

Chaque bon de souscription permettait à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,43 \$ (1,88 \$ CA) à n'importe lequel moment avant le 5 mars 2017. Les bons de souscription étaient sujets à une clause d'expiration accélérée si, à n'importe lequel moment après le 30 septembre 2015, le prix de clôture des actions de la Société sur la bourse TSX était égal ou supérieur à 1,52 \$ (2,00 \$ CA) pendant une période de 10 jours consécutifs. La Société a annoncé le 5 janvier 2016 l'accélération de la date d'expiration au 4 février 2016 (note 14) et 7 682 600 actions ordinaires ont été émises en 2006.

La rémunération payée au syndicat des preneurs fermes était constituée d'une commission de 7 % du produit brut de l'émission de capitaux propres et de l'émission de 460 000 bons de souscription. Chacun des bons de souscription émis à titre de rémunération permettait à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,99 \$ (1,25 \$ CA) jusqu'au 5 mars 2016. La juste valeur de cette rémunération était évaluée à 0,1 million \$ (0,1 million \$ CA).

Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2017, conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société, 111 600 options ont été exercées pour une contrepartie en espèce de 0,2 million \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, 969 825 options ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 0,7 million \$.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Le 2 mai 2007, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés y compris ses dirigeants. Les participants admissibles peuvent contribuer jusqu'à un maximum de 5 % de leur salaire de base, sous forme de retenues salariales. La Société verse une contribution égale à 50 % de la contribution mensuelle totale du participant. Les contributions des participants et de la Société sont transférées mensuellement à une firme de courtage qui achète, sur le marché libre dès la réception des contributions, des actions pour un achat total égal à la somme de ces contributions.

Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées (« UAD ») sont attribuées dans le cadre du régime de 2016 d'intéressement en actions. Selon ce régime, chaque participant éligible reçoit une portion de sa rémunération en UAD. Les UAD octroyées aux termes du régime de la Société sont généralement acquises 50 % à la date d'attribution et l'autre 50 % est acquis sur une période d'un an. Les UAD sont payables à la cessation de service du participant. La valeur d'une UAD est déterminée sur la base du dernier cours de clôture des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont réglées en actions ordinaires par TSO₃ lorsqu'une personne admissible cesse d'être un participant au régime. Aux fins des rachats des UAD, la valeur d'une UAD est déterminée sur la base du cours de clôture des actions ordinaires de la Société pour le dernier jour de bourse avant le rachat des UAD.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

12. Capital-actions (suite)

Au 30 septembre 2017, le nombre d'UAD octroyé s'élevait à 0,1 million (0,1 million au 30 septembre 2016). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 0,2 million \$ (0,8 million \$ au 30 septembre 2016) relativement à son régime d'unités d'actions différées.

13. Réserve – Rémunération fondée sur des actions

Le conseil d'administration de la Société a adopté en 2016 un régime d'intéressement en actions incluant l'octroi d'options. Le régime a été ratifié par les actionnaires. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du présent régime sous toutes les formes d'octroi du capital-actions de la Société était de 9,3 millions d'actions au 30 septembre 2017 (8,0 millions au 31 décembre 2016). Les options octroyées aux termes de ce régime sont généralement acquises sur une période de trois ans et peuvent être exercées dans un délai maximum de dix ans à compter de la date d'octroi.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la Société a octroyé 0,7 million d'options d'achat d'actions (1,8 million pour la même période en 2016) à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,43 \$ ou 3,03 \$ CA (1,79 \$ ou 2,39 \$ CA pour la même période en 2016). La juste valeur moyenne pondérée unitaire de ces options d'achat d'actions était de 1,51 \$ ou 1,88 \$ CA pour la période de neuf mois de 2017 (0,86 \$ ou 1,15 \$ CA pour la même période en 2016).

La charge de rémunération se rapportant aux options octroyées a été amortie selon la méthode de l'acquisition graduelle et donne lieu à une dépense de rémunération fondée sur des actions de 1,8 million \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 (0,8 million \$ pour la même période en 2016) présentée dans les états consolidés intermédiaires condensés des résultats sous la fonction liée au détenteur des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées est estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Prix moyen pondéré de l'action	2,43\$	1,88 \$
Prix d'exercice	2,43\$	1,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,40 %	1,15 %
Estimé de la volatilité du prix de l'action	61 %	59 %
Durée prévue	8 years	8 ans
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %

La dépense d'options d'achat d'actions reflète une prévision du nombre d'options et de UAD dont les droits seront éventuellement acquis et exercés. De plus, le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes nécessite également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé, incluant le degré de volatilité du cours attendu des actions sous-jacentes. La volatilité utilisée pour les octrois de 2017 et 2016 a été estimée sur la base de la volatilité historique du prix de l'action de la Société avant la date d'octroi. Tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière importante l'évaluation de la juste valeur.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

13. Réserve – Rémunération fondée sur des actions (suite)

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	7 024 231	1,39	4 993 568	0,89
Octroyées	797 080	2,18	3 516 137	1,88
Exercées	(877 090)	0,65	(969 825)	0,74
Expirées	(19 600)	2,05	(73 203)	0,81
Annulées	(743 335)	2,30	(442 446)	1,09
En circulation à la fin	6 181 286	1,61	7 024 231	1,39
Pouvant être exercées à la fin	2 600 401	1,21	2 637 905	0,77

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 30 septembre 2017 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,00 \$ (UAD)	144 467	Non déterminé	102 802	Non déterminé
0,01 à 0,85 \$	875 667	3,17	875 667	3,17
0,86 à 1,69 \$	2 577 567	6,71	1 381 227	5,40
1,70 à 2,91 \$	2 583 585	9,06	240 705	7,84
	6 181 286	8,96	2 600 401	7,91

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2016 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,00 \$ (UAD)	61 137	Non déterminé	20 379	Non déterminé
0,01 à 0,85 \$	1 460 966	3,59	1 377 546	3,16
0,86 à 1,69 \$	2 792 834	7,93	996 823	6,25
1,70 à 2,76 \$	2 709 294	9,27	243 157	3,56
	7 024 231	7,51	2 637 905	4,37

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

14. Réserve – Bons de souscription

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	Nombre	\$	Nombre	\$
En circulation au début	-	-	8 977 200	1,33
Exercés	-	-	(7 682 600)	1,31
Expirés	-	-	(1 294 600)	1,36
En circulation à la fin	-	-	-	-
Pouvant être exercés à la fin	-	-	-	-

Au cours du premier trimestre de 2015, 9,2 millions de bons de souscription ont été émis lors de l'émission d'actions conclue par prise ferme aux termes d'un prospectus en mars 2015. Les bons de souscription étaient sujets à une clause d'expiration accélérée si, à n'importe lequel moment après le 30 septembre 2015, le prix de clôture des actions de la Société sur la bourse TSX était égal ou supérieur à 1,52 \$ (2,00 \$ CA) pendant une période de 10 jours consécutifs. Ces bons de souscription permettent à leurs détenteurs d'acheter 9,2 millions d'actions ordinaires à un prix unitaire de 1,43 \$ (1,88 \$ CA), et ce à tout moment jusqu'à leur date d'expiration du 5 mars 2017.

Au 5 janvier 2016, la Société a exercé l'option d'accélérer la maturité des bons de souscription au 4 février 2016. Des 8,5 millions de bons de souscription sujets à l'accélération en date du 5 janvier 2016, 7,2 millions ont été exercés et 1,3 million ont expiré non exercés. Le produit net des 7,2 millions de bons de souscription sujets à l'accélération relativement au financement de 2015 ont totalisé 9,7 millions \$ (13,5 millions \$ CA).

De plus, 460 000 bons de souscription ont été émis aux preneurs fermes relativement à l'émission d'actions conclue le 5 mars 2015. Chacun de ces 460 000 bons de souscription émis à titre de rémunération étaient exerçables jusqu'au 5 mars 2016 dans le but d'acquérir une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,99 \$ (1,25 \$ CA). Du 1^{er} janvier 2016 à la date d'expiration du 5 mars 2016, tous les bons de souscription émis aux preneurs fermes ont été exercés pour un produit total de 0,4 million \$ (0,6 million \$ CA).

En tout temps, lorsque des bons de souscription expirent sans être exercés ou sont annulés, la Société est autorisée à transférer au déficit cumulé le montant correspondant à ces bons de souscription qui serait inscrit dans la réserve pour bons de souscription. Par conséquent, le 4 février 2016, à l'expiration des 1,3 million bons de souscription, la réserve correspondante de 0,1 million \$ a été transférée au déficit.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

15. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

	2017	Neuf mois 2016
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	1 705	(3 197)
Stocks	(892)	(798)
Frais payés d'avance	(63)	(35)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs et charges courues à payer	392	1 830
Provision pour garantie	528	-
Revenus différés	99	(463)
Revenus différés relativement au revenu de licence	(741)	-
	1 028	(2 663)
Bons de souscription exercés à recevoir	-	(50)
Immobilisations corporelles transférées aux stocks	26	-
Stocks transférés aux immobilisations corporelles	(171)	(421)
	883	(3 134)
<i>Crédits d'impôts à la recherche et au développement</i>		
Encaissés	155	199

16. Information sectorielle

La Société a un seul secteur d'activité.

Revenus	Troisième trimestre			Neuf mois		
	2017	2016	2017	2016	2016	
	\$		\$		\$	
Canada et mondialement	73	51	270	218	218	
États-Unis	5 032	3 456	13 676	9 387	9 387	
	5 105	3 507	13 946	9 555	9 555	
	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada et mondialement	2 249	1 171	1 867	1,638	1,069	1,836
États-Unis	346	1 773	18	65	1,288	-
	2 595	2 944	1 885	1,703	2,357	1,836

Pour le troisième trimestre de 2017, les revenus provenant de Getinge représentaient 98 % des revenus totaux de la Société en lien avec l'entente de Getinge (99 % pour la même période en 2016).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Périodes terminées les 30 septembre 2017 et 2016 (non audités, en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

17. Perte par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et la perte diluée par action pour les périodes se terminant le 30 septembre :

<i>En milliers de \$ US, sauf les montants par action</i>	Troisième trimestre		Neuf mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Perte nette				
De base et diluée	(1 770)	(1 473)	(6 005)	(2 312)
Nombre d'actions				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	92 842	91 681	92 258	90 432
Nombre d'actions				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué ⁽¹⁾ (en milliers)	92 842⁽¹⁾	91 681	92 258	90 432
Perte par action				
De base et diluée ⁽¹⁾	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)
Perte globale par action de base et diluée	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,03)

⁽¹⁾ Si la Société avait réalisé un bénéfice, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation aurait été augmenté de 6,2 millions au 30 septembre 2017 (4,8 millions au 30 septembre 2016) pour le calcul de la perte diluée par action.

18. Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été approuvés par le conseil d'administration le 6 novembre 2017.

© TSO₃ inc., 2017

Tous droits réservés pour tous pays.

Reproduction par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles,
interdites sans l'autorisation écrite de TSO₃ inc.



- STERIZONE[®] sont des marques de commerce enregistrées de TSO₃ inc.

Brevets américains nos 6,589,479 / 7,582,257 / 7,588,720 / 7,608,217 / 9,101,679 / 9,402,928 / 9,427,485 / 9,474,815 / 9,480,763 /
9,480,764 / 9,480,765

Demandes de brevets américains nos 14/820,965; 14/916,622; 14/955,452; 15/247,450

Brevets correspondants délivrés ou en instance dans d'autres pays